

Questions orales

gouvernement ne prend-il pas immédiatement des mesures pour contrôler les prix, que ce soit dans les secteurs du logement, de l'alimentation ou autre, afin que le simple travailleur ne soit pas tenu de réclamer sans cesse des augmentations de salaire?

M. Trudeau: Madame le Président, le député soulève des points épineux. Il sait que les deux principaux problèmes auxquels nous nous heurtons à l'heure actuelle sont le prix des denrées alimentaires et le prix de l'énergie. J'aimerais bien qu'il nous dise quelles mesures nous pourrions prendre pour contrôler les prix alimentaires et, éventuellement, ceux de l'énergie, autres que celles que nous prenons actuellement pour favoriser la production d'énergie canadienne.

* * *

LES CHEMINS DE FER**LE TARIF DU PAS DU NID-DE-CORBEAU**

L'hon. Jake Epp (Provencher): Madame le Président, j'aimerais poser une question très directe au très honorable premier ministre. Le cabinet a-t-il pris une décision concernant le tarif-marchandises du Pas du Nid-de-Corbeau?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Oui, madame le Président, nous avons décidé de ne rien faire à ce sujet tant que nous n'aurons pas reçu des représentants des agriculteurs de l'Ouest et d'autres groupes de vives instances en vue de modifier le tarif du Pas du Nid-de-Corbeau.

M. Epp: Si c'est là la position du gouvernement à l'heure actuelle, le premier ministre pourrait-il nous expliquer pourquoi le ministre chargé de la Commission canadienne du blé passe son temps à téléphoner à ses anciens amis politiques pour leur dire qu'il a échoué dans sa lutte au sein du cabinet en ce qui concerne les tarifs applicables au pas du Nid-de-Corbeau et qu'ils doivent immédiatement amorcer la campagne pour combattre la position du gouvernement?

M. Trudeau: Je ne saurais formuler d'observations à propos de ces appels téléphoniques dont je ne sais rien; cependant, je puis dire au député que certains porte-parole des agriculteurs que le ministre des Transports, d'autres ministres et moi-même avons rencontrés ces dernières semaines ont préconisé la remise en question des tarifs applicables au pas du Nid-de-Corbeau et de tout le dossier des transports dans l'Ouest, ce qui entraînerait la modification de ces tarifs. Je leur ai dit—et je l'ai répété hier en public—que nous ne toucherions pas à ces tarifs à moins que les Canadiens de l'Ouest n'insistent pour que nous les reconsidérions en même temps que toute la question des transports. J'imagine que si le ministre a effectué des appels téléphoniques comme ceux dont parle le député, c'était pour répéter aux représentants des différentes localités ce que je leur ai dit moi-même, c'est-à-dire que s'ils tiennent à ce que les tarifs applicables au pas du Nid-de-Corbeau soient remis en question, ils font mieux de le dire clairement et publiquement, car nous ne prendrons pas nous-mêmes d'initiative en ce sens.

LES PENSIONS**LA CONFÉRENCE NATIONALE SUR LES PENSIONS—LA PARTICIPATION DE L'INSTITUT PROFESSIONNEL DE LA FONCTION PUBLIQUE**

M. Thomas Siddon (Richmond-Delta-Sud): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social puisqu'elle est responsable de la Conférence nationale sur les pensions qui aura lieu à Ottawa du 31 mars au 2 avril. Le ministre peut-il nous expliquer ce passage de la lettre que le coordonnateur de la conférence, M. Guy Fortier, a envoyée au président de l'Institut professionnel de la Fonction publique du Canada:

Je regrette beaucoup qu'il nous soit impossible d'accueillir les représentants de l'Institut professionnel de la Fonction publique du Canada à la Conférence nationale sur les pensions... des centaines d'organismes privés comme le vôtre...

Le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social peut-elle nous dire pourquoi elle refuse à des fonctionnaires dont les régimes de pension sont les plus importants au Canada l'occasion d'assister et de participer à la conférence?

L'hon. Monique Bégin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Madame le Président, d'abord je ne suis pas au courant de l'existence de cette lettre. La conférence est prête à accueillir le plus grand nombre de participants possible. Nous prévoyons que plus de 300 participants, sans compter les représentants de la presse, seront présents au Centre des conférences. On allouera aux principaux intervenants une période d'intervention d'égale durée et il va de soi, comme le député l'a si bien dit, que les administrateurs de fonds de retraite, qu'ils représentent les employeurs ou les employés, comptent parmi les premiers intéressés aux régimes de pensions au Canada. Je vais cependant me renseigner sur la lettre dont le député nous a lu un passage, hors contexte, il faut bien le dire. Soit dit en passant, madame le Président, je me réjouis de l'intérêt que manifeste le parti conservateur pour notre projet. Il reste un mois à peine avant la conférence et c'est la première fois qu'on nous interroge à ce propos. C'est un progrès remarquable.

L'EXCLUSION DES EMPLOYÉS DE L'ÉTAT

M. Thomas Siddon (Richmond-Delta-Sud): Madame le Président, bien que le ministre dise ne pas être au courant de cette question, il n'en reste pas moins que ses fonctionnaires ont refusé de permettre aux quelque 16,900 membres de l'Institut professionnel de la Fonction publique du Canada de participer à cette conférence, et je suppose que les 500,000 employés du gouvernement du Canada qui lui ont confié plus de 20 milliards de dollars sous la forme d'un régime sans capitalisation ne pourront pas y participer non plus.

Ma question supplémentaire s'adresse au président du Conseil du Trésor. Est-ce que le ministre, qui est comptable des régimes de pension des fonctionnaires et qui profite en fait de la somme de 2 milliards de dollars que le fonds de pension contribuent annuellement au budget du gouvernement, approuve l'exclusion de ses propres employés de cette très importante conférence sur les régimes de pension?

L'hon. Donald J. Johnston (président du Conseil du Trésor): Madame le Président, je ne sais pas où le député prend ses chiffres. J'ai l'intention de le rencontrer un de ces jours et de lui expliquer comment fonctionnent réellement les comptes de retraite.